



Rouen, le 1er octobre 2006

à l'attention de
Monsieur le Directeur des services fiscaux
Division de la gestion administrative Saint Sever
2 rue Saint Sever
76032 Rouen cedex

Objet : stationnement sur bande cyclable

Monsieur le Directeur,

Par lettre du 3 novembre 2005 (copie ci-jointe), nous attirions votre attention sur les problèmes liés au stationnement des véhicules, notamment des véhicules de livraison, à l'entrée de la cité administrative, rue Saint Sever sur la bande cyclable.

Nous suggérons que des dispositions soient prises pour permettre aux camions et camionnettes d'accéder au parking existant derrière la cité et ainsi mettre fin aux situations particulièrement dangereuses pour les cyclistes.

N'ayant eu aucune réponse de votre part, nous réitérons notre demande.

Il y a de plus en plus de cyclistes qui circulent en ville et vous êtes d'ailleurs amené à augmenter le nombre de places de stationnement vélo offert aux agents de la cité. Nous espérons donc que vous serez sensible à notre démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les membres de l'association, le secrétariat.